

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2014

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise, Mr VACHER Régis.

Absents (excusés) : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mme MACHISSOT Ginette

Secrétaire de séance : Mr DORNE François

Le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

Présence de Mme DELORD Jacqueline en début de conseil municipal pour évoquer le problème d'accès à sa maison quartier bouvier. Lecture des 2 courriers reçus de Mme DELORD en 2012 et 2013 et de la réponse de la mairie.

Proposition de faire intervenir le cabinet Merlin pour étudier et proposer une solution pérenne.

## **AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT AVANT VOTE BP 2014**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi autorise le paiement des factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'année en cours sous certaines conditions.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le trésorier municipal à procéder à la prise en charge et au règlement des mandats d'investissement qui lui seront transmis avant le vote du Budget Primitif 2014 et ce dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et autorisent le trésorier à régler les différents mandats d'investissement qui lui seront adressés avant le vote et l'approbation du BP 2014 dans les conditions décrites précédemment.

## **PERMANENCES ELECTIONS**

Le tableau de permanence des élections municipales a été complété pour les deux tours (les 23 et 30 mars 2014).

## **DEMANDE SUBVENTIONS DES ECOLES**

Lecture du courrier de l'école élémentaire publique en date du 06/01/14 pour une demande de subvention pour un projet culturel.

Lecture du courrier en date du 06/01/14 pour une demande de subvention pour un projet sportif.

Lecture du courrier du collège du Vivarais à Lamastre en date du 14/01/2014 pour une demande de subvention pour 2 voyages à l'étranger.

L'étude de ces demandes sera faite lors du budget primitif 2014. Pour mémoire actuellement une somme forfaitaire de 60 euros est versée par enfant, somme que les écoles utilisent à leur convenance.

## **DEGATS D'ORAGE**

Lecture de l'avant-projet établi par la Communauté de Communes avec la liste des chemins concernés sur la commune : Moulin de Bouveron, Logeure, Mounier.

Montant total des travaux sur l'ensemble de la Communauté de Communes : 398 893,81 € TTC

## **COMPTE RENDU REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes :

- Intervention de Tremplin horizons sur la Ressourcerie
- Présentation des spectacles à venir
- Modification des statuts qui sera voté lors du prochain conseil communautaire.
- Demande de subvention pour les travaux d'assainissement
- Les subventions aux budgets annexes
- L'achat de matériel

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Mr DORNE fait le compte rendu de la réunion du SIVOM le 7 janvier 2014.

Dépôt des dossiers DETR pour :

- ↳ Extension réseau sur la commune de Saint Michel de Chabrillanoux
- ↳ Extension réseau sur les communes de Boffres et Châteauneuf de Vernoux avec création d'un réservoir au-dessus de Loriol pour alimenter la partie haute des deux communes
- ↳ Réalisation d'un maillage au quartier de Bouvier sur la commune de Châteauneuf de Vernoux entre deux services pour une sécurisation de l'alimentation du village

- Mr DORNE fait le compte rendu de la réunion Eyrieux-Clair

- Mr le Maire a reçu avec Mr GUEZE un représentant du SDIS par rapport au Débroussaillage. Lecture du courrier concernant la prévention. Le SDIS est allé voir les zones à risques sur la commune.

4 propriétés sont concernées par une insuffisance de débroussaillage.

Un premier courrier de la Mairie leur sera adressé leur demandant de procéder aux travaux de débroussaillage avant 2 mois.

Passé ce délai, un contrôle des travaux réalisés sera effectué. Si rien n'a été fait au bout des 2 mois, Un second courrier en recommandé avec accusé de réception sera transmis avec un délai supplémentaire d'un mois.

Si les travaux n'ont pas été réalisés après ce nouveau délai, il y aura une sanction financière.

- Lecture du courrier de Mr VAUTRAT demandant le renouvellement de son autorisation de stationnement sur la voie publique pour la vente de pizzas pour l'année 2014 le mardi soir au lieu du mercredi soir.

Accord à l'unanimité

- Le Tremplin intervient sur la commune la semaine du 03/02/2014.

Travaux prévus :

- ↳ Débroussailler le chemin de Bouvier direction Les Fanges
- ↳ Intervention sur le terrain Mme DURHONE avec son accord pour un problème de visibilité avec une prise en charge de sa part.

- ↳ Elaguer chemin de la commanderie
- ↳ Faire ouvrir chemin pédestre vers Mounier

- Lecture du fax reçu de la protection juridique de Mme FELIX demandant de prendre Un arrêté de licenciement. Envoyer le dossier de Mme FELIX à la protection juridique de la commune ainsi qu'à l'Association des Maires.

La séance est levée à 22H30.

Le prochain conseil municipal aura lieu **le JEUDI 6 MARS 2014** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.